



# Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

Le présent rapport annuel sur les travaux menés par l'OMC en 2021 et au début de 2022 paraît un peu plus tard que les éditions précédentes, ce rapport étant généralement publié début juin. Notre douzième Conférence ministérielle étant prévue pour le milieu du mois, après de multiples reports en raison de la pandémie, il n'était pas logique de publier ce rapport, dont une grande partie traite des efforts déployés pour jeter les bases permettant aux Ministres d'obtenir des résultats, quelques jours seulement avant le début de la réunion.

Comme nous le savons maintenant, les Membres de l'OMC, soutenus comme toujours par le Secrétariat, ont fait de la CM12 un succès retentissant. Après près de 6 jours de négociations – dont le point culminant a été un marathon de 48 heures de discussions ininterrompues – les Ministres et les délégués ont adopté un ensemble d'accords multilatéraux qui profiteront aux populations, aux entreprises et à la planète. À l'OMC, on n'avait pas vu d'accords de l'ampleur et de la portée de ce que l'on appelle l'« ensemble de résultats de Genève » depuis le milieu des années 1990.

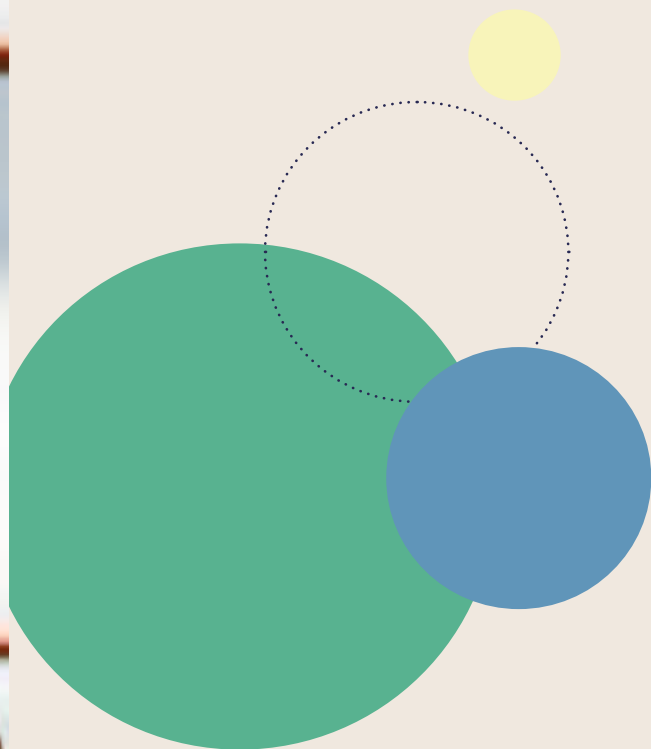
Je suis arrivée à l'OMC parce que j'étais fermement convaincue que le commerce faisait partie de la solution face aux problèmes mondiaux communs, tels que les pandémies et le changement climatique, qui représentent certaines des plus grandes menaces pour notre prospérité future. Le premier jour de mon entrée en fonction en mars de l'année

dernière, j'ai rappelé aux Membres les objectifs fondamentaux de l'OMC, tels qu'ils sont énoncés dans le préambule de notre Accord fondateur de Marrakech : utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable. Ces objectifs sont fondamentalement axés sur les personnes. Mais si je suis arrivée ici, c'est aussi parce que j'avais le sentiment que l'OMC pouvait potentiellement faire bien plus pour améliorer la vie des personnes dans le monde entier. Aux yeux de beaucoup, l'Organisation était devenue synonyme de dysfonctionnement et d'impasse et non de solutions et de compromis.

La CM12 est la preuve que l'OMC peut produire des résultats. Les Membres ont prouvé qu'ils étaient capables de parvenir à des compromis multilatéraux et de trouver des solutions aux défis actuels, à condition d'en avoir la volonté politique.

Les résultats obtenus à la CM12 renforceront le rôle joué par le commerce pour aider les gens à faire face aux multiples problèmes auxquels nous sommes confrontés – des problèmes économiques et environnementaux et, bien sûr, la pandémie de COVID-19 et la récente crise liée à l'insécurité alimentaire.

L'Accord sur les subventions à la pêche – conclu après près de 21 ans de négociations – n'est que le deuxième nouvel accord conclu par les Membres de l'OMC depuis 1995, et le tout premier accord de l'OMC à placer la durabilité environnementale au cœur de ses

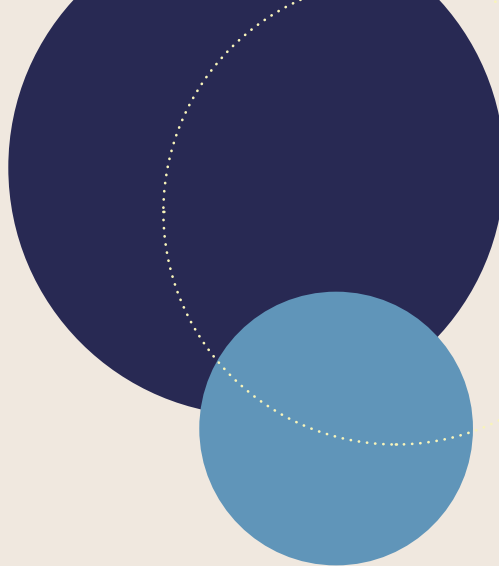


préoccupations. En interdisant les subventions qui contribuent à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ainsi qu'à la pêche en haute mer et dans les stocks surexploités, l'Accord représente une avancée majeure dans la protection de la santé et de la biodiversité des océans. Il signifie aussi, et c'est important, que les Membres de l'OMC ont rempli le mandat qui leur a été confié dans le cadre de l'Objectif de développement durable 14.6.

Dans le contexte de la pandémie, les chaînes d'approvisionnement transfrontières – souvent accusées d'être à l'origine des pénuries d'approvisionnement – ont en fait favorisé la résilience des approvisionnements. Le commerce a joué un rôle central dans la fabrication et la distribution de vaccins, d'équipements de protection individuelle et d'autres biens essentiels. Entre le premier semestre de 2019 et le premier semestre de 2021, la valeur du commerce mondial de produits médicaux a augmenté de 30%, contre 12% pour le commerce mondial total des marchandises pendant cette période. Les résultats de la CM12 concernant la réponse aux pandémies – un compromis durement obtenu sur la proposition de dérogation aux protections conférée par les droits de

propriété intellectuelle dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, ainsi que des engagements à maintenir le commerce transfrontières des fournitures et composants médicaux ouvert et transparent – contribueront à déconcentrer et à diversifier la production de vaccins, et favoriseront un meilleur accès aux fournitures médicales au cours de cette pandémie et lors de la prochaine.

Au niveau macroéconomique, l'expansion de 9,8% des volumes du commerce mondial de marchandises en 2021, soit près du double de la croissance de la production mondiale, a fait de la demande extérieure un moteur essentiel de la croissance pour de nombreux pays. Cela vaut en particulier pour plusieurs pays en développement où la reprise de la demande intérieure a été lente. Le fort rebond des échanges, associé à une réorientation de la consommation induite par la pandémie, des services vers les biens durables faisant l'objet d'échanges importants, a propulsé les volumes du commerce mondial de marchandises à des niveaux sans équivalent depuis le début de 2021. Cependant, les producteurs et les infrastructures logistiques ont eu du mal à répondre à la demande, ce qui a entraîné le blocage des chaînes



**Les Membres de l'OMC, soutenus comme toujours par le Secrétariat, ont fait de la CM12 un succès retentissant. Après près de 6 jours de négociations – dont le point culminant a été un marathon de 48 heures de discussions ininterrompues – les Ministres et les délégués ont adopté un ensemble d'accords multilatéraux qui profiteront aux populations, aux entreprises et à la planète.**

d'approvisionnement, l'engorgement des ports et des coûts de fret élevés.

La guerre en Ukraine a assombri les perspectives économiques et commerciales mondiales, et vient s'ajouter aux perturbations continues liées à la COVID-19, notamment en Chine. Au printemps dernier, les économistes de l'OMC ont revu à la baisse les projections de croissance du volume du commerce de marchandises en 2022, à 3,0%, contre 4,7% prévus en octobre dernier.

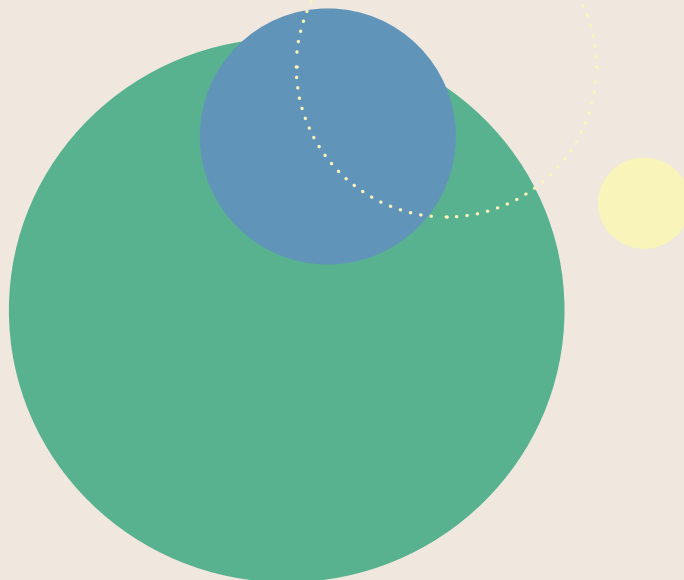
Le commerce mondial de produits alimentaires avait bien résisté à la pandémie, mais a été perturbé par la guerre. Si l'Ukraine et la Russie représentent à elles deux à peine 2% du PIB mondial, elles sont d'importants fournisseurs de denrées alimentaires et d'énergie sur les marchés internationaux. Les prix de ces deux types de produits, déjà élevés par rapport aux valeurs historiques, ont grimpé en flèche depuis le début de la guerre fin février. Des centaines de millions de personnes dans les économies pauvres sont menacées de famine et de privations. La coopération commerciale sera essentielle pour gérer et atténuer les effets de la guerre sur la sécurité alimentaire, ainsi que la réduction des rendements agricoles due aux conditions météorologiques. C'est pourquoi il est si important que les Membres de l'OMC se soient engagés à la

CM12 à rendre le commerce des produits alimentaires et des intrants agricoles plus prévisible, en reconnaissant les risques liés aux restrictions à l'exportation. Ils sont aussi convenus d'exempter des restrictions à l'exportation les produits alimentaires achetés par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires, ce qui, selon l'agence des Nations Unies lauréate du prix Nobel, lui permettra d'économiser du temps et de l'argent pour venir en aide à des millions de personnes parmi les plus vulnérables du monde.

Comme le montre clairement le présent rapport annuel, l'OMC s'est efforcée de soutenir le commerce mondial tout au long de la pandémie.

Conformément à notre rôle historique, qui a commencé il y a 75 ans avec la création du système commercial multilatéral, les règles et normes de l'OMC ont aidé les Membres à maintenir pour l'essentiel l'ouverture des marchés internationaux malgré les pressions protectionnistes et les graves perturbations économiques et politiques.

Nous avons travaillé avec les principaux fabricants de vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier pour identifier les goulets d'étranglement commerciaux qui entravent



la production et la distribution des vaccins. Nous avons réuni les principaux opérateurs portuaires et acteurs de la logistique pour rechercher des solutions aux problèmes des chaînes d'approvisionnement. Le Secrétariat a continué à faire la lumière sur les politiques commerciales liées à la pandémie, contribuant ainsi à la réduction constante des restrictions à l'exportation.

En décembre 2021, 67 Membres, représentant plus de 90% du commerce mondial des services, ont conclu un accord établissant des paramètres communs pour la réglementation intérieure dans le domaine des services. Cet accord permettra aux entreprises d'économiser jusqu'à 150 milliards de dollars EU par an en réduisant les coûts du commerce.

En outre, les Membres ont continué d'utiliser les comités de l'OMC pour échanger des points de vue, soulever des questions sur leurs politiques respectives et suivre la mise en œuvre des Accords de l'OMC.

Malgré l'impasse persistante concernant l'Organe d'appel, les Membres se sont tournés vers l'OMC pour résoudre les différends, déposant neuf plaintes en 2021, contre cinq en 2020. Les parties à quatre différends sont convenues d'un autre mécanisme pour les appels de rapports finals de groupes spéciaux.

Le travail de formation à l'OMC s'est poursuivi en 2021, entièrement sur une base virtuelle, et 11 700 participants, pour la plupart des fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement, ont saisi ces occasions d'améliorer leur compréhension des règles de l'OMC.

Pour ce qui est de l'avenir, j'espère que la CM12 servira de base à la réinvention et à la redynamisation en cours de l'OMC. Il s'agit de faire avancer le processus de réforme de l'OMC que les Membres ont lancé à la CM12 afin de rendre toutes les fonctions essentielles de l'institution – négociation, surveillance et règlement des différends – plus efficaces et efficaces. Il s'agit de trouver des solutions à des problèmes de développement de longue date et de répondre aux préoccupations factuelles concernant l'ensemble des subventions. Il s'agit également de tirer parti de toute la force du commerce et de l'OMC pour accélérer une transition juste, rapide et rentable vers une économie à faible émission de carbone, pour définir de nouvelles règles en matière de commerce numérique et pour accroître les possibilités pour les entreprises détenues par des femmes et les micro, petites et moyennes entreprises d'être intégrées dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le Secrétariat et moi-même nous réjouissons de pouvoir soutenir les Membres dans leurs efforts pour réinvestir dans le système commercial multilatéral et faire en sorte que l'OMC reste adaptée aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle.

**DRE NGOZI OKONJO-IWEALA**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE